

Départs en vacances et Loi Montagne II : Continental accompagne les automobilistes dans le choix de leurs équipements hiver

Paris, le 7 décembre 2021 – Depuis le 1^{er} novembre dernier, les préfets de 48 départements situés dans des zones montagneuses ont la possibilité d'imposer des équipements hiver aux automobilistes, pendant la période hivernale. Continental, équipementier automobile et créateur du premier pneu contact en 1904, propose une large gamme de solutions adaptées aux conditions hivernales.

Pour une sécurité routière accrue dans les zones montagneuses en hiver

La loi Montagne II rend obligatoires le port ou la détention d'équipements hiver pour tous les véhicules légers, utilitaires, camping-cars, poids lourds et autocars à compter du 1^{er} novembre 2021 et pour toute la période hivernale jusqu'au 31 mars.

Ce décret représente un changement important, car désormais, c'est la zone traversée par le véhicule et la période de l'année qui imposent cet équipement. La liste des communes concernées est arrêtée par chaque préfet de département, dans un arrêté.



Cette obligation s'accompagne d'une nouvelle signalisation pour alerter les automobilistes de cette disposition et de son entrée en vigueur.

Selon l'[arrêté](#) du 23 juin 2021 *relatif à la modification de la sécurité routière*, les départements concernés devront l'implanter à l'entrée et à la sortie de la zone d'obligation d'équipement.

Une large gamme de solutions adaptées aux conditions hivernales

Pionnier sur le sujet de la sécurité depuis 150 ans, Continental a déployé depuis 5 ans le programme Vision Zéro. Un objectif ambitieux - zéro décès, zéro blessé et zéro accident sur les routes - pour lequel le groupe a développé des technologies adaptées, à commencer par les pneumatiques, unique surface de contact avec la route.

Continental accompagne ainsi les automobilistes français dans cette transition en proposant des solutions répondant à leurs besoins et adaptées à toutes les conditions de route, pour garantir la sécurité sur les routes, même en cas de conduite difficile.

Ainsi, les gammes de pneus hiver et AllSeasonContact conçues par Continental ont été pensées pour tenir compte des risques inhérents aux zones montagneuses. La gamme hiver

est parfaitement adaptée aux basses températures, à la neige, au verglas, à l'humidité ou au relief et aux caractéristiques de la route. De leur côté, les pneus de la gamme AllSeasonContact sont une bonne alternative, offrant une flexibilité permettant de répondre à cette nouvelle obligation, tout en optimisant la sécurité des conducteurs tout au long de l'année.



Résolument premium, ces pneus répondent à trois impératifs : sécurité, performance et confort. Ces mêmes gammes ont su démontrer leur efficacité et leur fiabilité.

« Les pneus Continental ont remporté ou ont partagé la première place plus d'une fois sur deux (52%) lors des tests indépendants européens de pneumatiques hiver auxquels la marque a participé entre 2017 et 2021 » commente Pierre-Emmanuel Leclercq, Responsable Produits Tourisme Continental Tires France. « Les constructeurs ne s'y trompent pas et près d'une voiture sur trois en Europe est livrée avec des pneus Continental. Une confiance renouvelée qui nous pousse à continuer à développer des solutions sur mesure, pour tous les besoins et toutes les conditions de conduite. »

Continental développe des technologies et services pionniers pour la mobilité durable et connectée des personnes et de leurs biens. Fondé en 1871, le groupe technologique commercialise des solutions sûres, efficaces, intelligentes et financièrement abordables pour les véhicules, les machines, la circulation routière et le transport. En 2020, Continental a réalisé un chiffre d'affaires de 37,7 milliards d'euros et emploie actuellement environ 192 000 personnes dans 58 pays et marchés. Le 8 octobre 2021, notre organisation a célébré son 150e anniversaire.

La **division Tire** compte aujourd'hui 24 sites de production et de développement à travers le monde. Comptant parmi les principaux fabricants de pneumatiques avec environ 56 000 employés, la division a réalisé un chiffre d'affaires de 10,2 milliards d'euros en 2020. Continental est l'un des plus grands fabricants de pneumatiques et propose une large gamme destinée aux véhicules de tourisme, utilitaires et deux-roues. Grâce à des investissements continus en R&D, Continental apporte une contribution majeure à une mobilité plus sûre, rentable et écologique. Le portefeuille de la division Tire comprend également des services et des applications à destination des flottes, comme les systèmes de gestion numérique des pneumatiques pour les véhicules utilitaires.